

**DOSSIER DE SOLLICITATION POUR
UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT GROPÉ
GERÉE PAR LA RET POUR UNE INSTALLATION
TOUTE PUISSANCE – BT / HTA
*(Particulier, professionnel ou collectivité)***



8 Voie Eugène Fournier-Bidoz – BP 30
74230 – THÔNES
☎ 04 50 32 17 17

Version : Septembre 2023 V.4

Nombre de pages : 7

FOR-TECH-049

- **Détail de la dernière mise à jour :**

- Ajout renseignement adresse mail
- Modification de mise en page

- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à compléter pour formaliser la demande.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur de la RET d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Ce formulaire est à adresser à nos services, accompagné de tous les justificatifs demandés en page 2.

La précision et la complétude des informations transmises conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque de ne pas être exploitable en l'état et nécessitera une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces, par mail à l'adresse guichet-raccordement@ret.fr.

A réception de la demande, vous recevrez un mail mentionnant la prise en compte du dossier et vous indiquera la marche à suivre.

GUIDE POUR REALISER UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT DEFINITIVE

ETAPE 1 : Emission de la demande :

Le formulaire comprend les pièces jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

**!/ \ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET.
LA RET NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.**

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière (PTF) pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire dûment complété (*éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien*), **accompagné obligatoirement** :

- **D'un plan de situation avec la localisation de votre parcelle** disponible sur le site : www.cadastre.gouv.fr
- **Du plan de masse concernant votre projet** avec indication de **l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle et du panneau de comptage**
- **D'une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (*permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc...*) si votre projet y est soumis, **ou une autorisation de votre commune** dans les autres cas (*autorisant les nouveaux raccordements*)
- **D'un plan de schéma électrique détaillé des raccordements par niveaux et/ou des lots** (avec dérivation individuelle et implantation des compteurs)
- **Pour les collectifs > à 6 compteurs, réaliser une note de calcul de la colonne montante**
- Le cas échéant **une copie du mandat ou de l'autorisation du tiers représentant le demandeur**
- (*Recommandé*) une photo du terrain à raccorder avec implantation souhaitée des coffrets
- Si vous êtes un professionnel (*SCI, SARL, GAEC, etc...*), joindre **l'attestation éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité** disponible via notre site internet www.ret.fr

**SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER,
LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.**

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**REGIE D'ELECTRICITE DE THÔNES
SERVICE RACCORDEMENT
8 VOIE EUGENE FOURNIER-BIDOZ – BP 30
74230 – THÔNES**

Ou par courrier électronique à : guichet-raccordement@ret.fr

ETAPE 2 : Réception d'une Proposition Technique et Financière (*devis accompagné des conditions particulières*).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation d'une visite terrain par le chargé d'affaires, afin que celui-ci réalise son étude technique et électrique ainsi que l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (*notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires*).

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier (*accusé de réception envoyé par mail*). Le délai de réalisation de la PTF est de **maximum de 6 semaines lorsqu'il y a une extension de réseau BT**. Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de la RET et ceux à la charge du demandeur. **!/ \ Sans validation de votre part durant les 3 mois de validité de la PTF, votre demande sera automatiquement classée sans suite.**

ETAPE 3 : Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et des conditions particulières éventuelles, réception de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement, document type 2 et autres documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet), les travaux peuvent être programmés par la RET.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT GROUPE TOUTE PUISSANCE

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire

EDL :

BENEFICIAIRE DU RACCORDEMENT

Le demandeur est :	<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Collectivité
Le bénéficiaire du Raccordement est-il le maître d'ouvrage :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Coordonnées du demandeur	Nom, Prénom, Société
	Qualité <i>(si professionnel)</i>
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone
	E-mail
	N° SIRET <i>(si professionnel)</i>
Coordonnées pour envois des devis / Factures liées au raccordement <i>(À compléter si différent des coordonnées du demandeur)</i>	Nom, Prénom, Société
	Qualité <i>(si professionnel)</i>
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone
	E-mail

IDENTIFICATION DU PROJET

Nom du projet immobilier :	
Localisation du projet	N° et section parcelle(s) :
	Adresse complète :
Type de travaux demandés	<input type="checkbox"/> Viabilisation lotissement d'habitation
	<input type="checkbox"/> Viabilisation zone, si oui préciser : <input type="checkbox"/> Zone d'Activité (ZA) <input type="checkbox"/> Zone d'activité concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> Zone industrielle (ZI)
	<input type="checkbox"/> Raccordement immeuble tertiaire ou industriel <input type="checkbox"/> L'immeuble est situé dans une : <input type="checkbox"/> ZA <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> ZI Nom du secteur d'aménagement :
	<input type="checkbox"/> Raccordement immeuble résidentiel ou mixte <input type="checkbox"/> L'immeuble est situé dans un lotissement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom du lotissement :
Pour ce projet vous êtes	<input type="checkbox"/> Aménageur de la zone <input type="checkbox"/> Constructeur

INTERVENANTS DU CHANTIER

ARCHITECTE	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	E-mail	
TERRASSIER	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	E-mail	
ELECTRICIEN	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	E-mail	
CONSTRUCTEUR	Société	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	E-mail	

OBSERVATIONS, REMARQUES, COMPLEMENTS :

.....

.....

.....

.....

Date : Nom/ Société :

SIGNATURE (le demandeur du raccordement ou le tiers habilité) :

La signature de cette demande vaut engagement (obligatoire).

FICHE N°1

DESSERTE D'IMMEUBLE RESIDENTIELS OU MIXTES (Logements + commerces + services généraux)

Immeuble N° : (Fiche à compléter autant de fois qu'il y a d'immeuble) Nombre de colonnes montantes : <input type="checkbox"/> Colonne(s) horizontale(s) <input type="checkbox"/> Colonne(s) verticale(s)	Si production d'énergie électrique, renseigner : <ul style="list-style-type: none"> • Le type de production : (Ex : Photovoltaïque) • La puissance produite : kW <i>☞ Veuillez compléter le formulaire dédié au raccordement Photovoltaïque, disponible via notre site www.ret.fr</i>
Nature du projet : <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/> Construction Neuve	Mode de chauffage : <input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/> Autre : Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, merci de compléter la fiche n°2

SERVICES GENERAUX				LOGEMENT (*)			ACTIVITÉ			
							<input type="checkbox"/> TERTIAIRE		<input type="checkbox"/> INDUSTRIEL	
P ≤ 12 kVA mono	P ≤ 18 kVA tri	P ≤ 36 kVA tri	P > 36 kVA tri	T1/T2 S ≤ à 35 m ² P ≤ 9 kVA mono	T3 à T5 35 ≤ S ≤ 100 m ² P ≤ 9 kVA mono	T6 et plus Ou S ≥ 100m ² P ≤ 12 kVA mono	N° de lot	Surface en m ²	Type d'activité (bureau, commerce, médical, etc...)	Puissance * (en kVa)
Nombre	Nombre	Nombre	P (en kVa)	Nombre	Nombre	Nombre				

Nota : * Le nombre et les numéros de logements seront précisés par bâtiment et par étage. Conformément à la norme NFC 14-100 et préalablement à toute réalisation des ouvrages en immeuble, le Maître d'ouvrage de la construction constituera un dossier de branchement qui sera transmis à RET pour validation. Les différents paliers de puissance disponibles sont disponibles via notre site internet www.ret.fr
 Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m², une étude particulière est à mener avec RET afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison. Pour les puissances supérieures à 250 kVa, un raccordement HTA est à prévoir.

Signature **(obligatoire)** :

FICHE N°2
INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LE RACCORDEMENT DES IMMEUBLES

CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION
 (Information obligatoire si viabilisation avec colonnes et dérivations)

Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)
 Conformément aux exigences de la NF C 14/100 (§ 3.5 et 7.1) le maitre d’ouvrage s’engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante (cocher **obligatoirement** une case) :

Gaine de colonne (espace clos et ouvrant en face avant, aménagé à l’intérieur des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.

Local technique (local clos et ouvrant vers l’extérieur de celui-ci, aménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

L’emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.

Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis à la RET avant le début des travaux.

POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION
 (Joindre la fiche technique de l’installation)

Raccordement actuel de l’installation : Monophasé Triphasé

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur (en ampères) :

Puissance électrique absorbée :kW <input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé	Limiteur de puissance au démarrage : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
---	--

Attention : l’étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées.

Signature **(obligatoire)** :

FICHE N°3
DESSERTE HORIZONTALE DE LOTISSEMENTS RESIDENTIELS

Nom du projet :

Mode de chauffage : Électrique Autre :

Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, merci de compléter la fiche n°2

Si production d'énergie électrique, renseigner :

- Le type de production : (Ex : Photovoltaïque)
- La puissance produite : kW

👉 Veuillez compléter le formulaire dédié au raccordement Photovoltaïque, disponible via notre site www.ret.fr

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance (en kVa)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance (en kVa)
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
Services Généraux			

Signature **(obligatoire)** :